

Motions du comité à l'Assemblée des délégués de la Fédération suisse de canoë-kayak

1. Révision des statuts

Contexte

Les Championnats d'Europe (CE) sont un format multisport européen bien établi, qui a été organisé avec succès à Glasgow en 2018 et à Munich en 2022. Ces éditions ont montré que le regroupement de plusieurs championnats d'Europe a un impact médiatique, social et politico-sportif nettement plus important que celui de championnats d'Europe individuels.

Après avoir pris connaissance d'une étude de faisabilité approfondie en novembre, le Parlement du sport (Assemblée générale de Swiss Olympic) a décidé que la Suisse devait se porter candidate à l'organisation des Championnats d'Europe 2030. Le budget nécessaire à cet effet a été approuvé dans le même temps. La Fédération européenne de canoë-kayak (désormais Paddle Europe) soutient expressément ce concept multisports. La course en ligne de canoë-kayak faisait déjà partie du programme des Championnats d'Europe 2022 à Munich et devrait aussi être représentée dans le cadre de la candidature pour 2030 avec des compétitions sur le Rotsee. Cela offre à Swiss Canoe une occasion unique de présenter le canoë-kayak à un large public dans le cadre d'un championnat d'Europe à domicile.

Afin de préparer la candidature et de lancer les processus politiques nécessaires au niveau de la Confédération, du Parlement et des cantons, Swiss Olympic a constitué une association en collaboration avec les fédérations concernées. Cette association regroupe les sports qui feront partie des Championnats d'Europe 2030.

Conformément aux statuts de Swiss Canoe, l'adhésion à une nouvelle association nécessite l'accord de l'assemblée des délégués. En outre, une modification correspondante des statuts est nécessaire.

Proposition

Le comité propose de confirmer l'adhésion à l'association « European Championships 2030 Switzerland » et de modifier l'article 1.5 des statuts comme suit.

	Statuts version 2025	Proposition du comité 2026
1.5	La FSCK est membre des organisations ci-après : • International Canoe Federation (ICF) ; • European Canoe Association (ECA) ; • Swiss Olympic Association (SOA) ; • Société suisse de sauvetage (SSS) ; • AQUA VIVA – RHEINAUBUND ; • Fondation SuisseMobile, Berne (par l'occupation d'un siège au sein du Conseil de fondation par un représentant de la FSCK); • Association «sportartenlehrer.ch» ; • Euro Paddle Pass (EPP) ; • Association Nature + Loisir	La FSCK est membre des organisations ci-après : • International Canoe Federation (ICF) ; • European Canoe Association (ECA) ; • Swiss Olympic Association (SOA) ; • Société suisse de sauvetage (SSS) ; • AQUA VIVA – RHEINAUBUND ; • Fondation SuisseMobile, Berne (par l'occupation d'un siège au sein du Conseil de fondation par un représentant de la FSCK); • Association «sportartenlehrer.ch» ; • Euro Paddle Pass (EPP) ; • Association Nature + Loisir ; • Association European Championships 2030 Switzerland

Annexes

- Projet de statuts

2. Création d'un nouveau « Fonds de développement »

Contexte

Swiss Canoe a connu une forte croissance au cours des dix dernières années. Les processus et les projets de la fédération sont non seulement devenus plus nombreux, mais aussi plus importants et plus complexes. Swiss Canoe met en œuvre en permanence des projets de développement et d'innovation qui sont essentiels pour le développement durable de la fédération. Ces projets dépassent souvent le cadre des activités quotidiennes ordinaires et ne peuvent pas toujours être financés intégralement au cours d'un seul exercice comptable. Parallèlement, la norme comptable Swiss GAAP FER n'autorise pas la constitution de provisions générales telles qu'elles sont connues dans les associations. L'application de cette norme comptable est toutefois une condition préalable à l'obtention de subventions de Swiss Olympic.

Le comité estime donc qu'il est judicieux de regrouper les ressources financières destinées à ces projets et de pouvoir les utiliser de manière flexible. Cela permettra de planifier, de préparer et de mettre en œuvre des projets de grande envergure ou stratégiquement importants sans grever de manière disproportionnée le budget annuel ordinaire.

Un fonds de développement constitue à cet effet une base claire, transparente et affectée à un usage précis et renforce la capacité de pilotage financier de la fédération.

Proposition

Le comité propose la création d'un fonds de développement au sein de Swiss Canoe ainsi que l'approbation du règlement y relatif.

Annexes

- Règlement du fonds